

**Consultation publique sur la demande faite par Lafarge de prolongation de l'activité de la
Carrière Lieutaud du 23 novembre au 21 décembre 2017**

Stockage des déchets ou Espace Naturel protégé ?

La fermeture de la carrière Lieutaud était prévue pour mars 2017 et le site devait faire l'objet d'une réhabilitation paysagère; au lieu de cela, une prolongation de un an a été obtenu par Lafarge qui demande maintenant une prolongation de 15 ans.

Nous dénonçons cette demande car :

La Carrière est dans le prolongement du Noyau villageois de la Nerthe et la route Lafarge longe les maisons.

Les habitants subissent depuis des années des nuisances continues: rotation camions, poussières, bruits eaux polluées qui s'écoule dans le hameau...

Cela ne peut plus durer .

Le site est classé en zone rouge dans le Plan de prévention des risques incendie,cette zone est à protéger , la réhabilitation immédiate de la carrière Lieutaud permettrait d'en faire une zone tampon végétalisée, permettant de lutter contre les risques d'incendies.

D'autre part La rétrocession de 92h au Conservatoire du littoral n'est toujours pas validée malgré les engagements de Lafarge en Préfecture.

Nous avons des projets environnementaux pour ce site, afin de permettre aux habitants de s'approprier cette zone naturelle.

La carrière Lieutaud représente l'entrée naturelle vers le massif de la Nerthe et l'accès évident à la ferme Cossimont.

(Maison de l'environnement, ferme pédagogique, centre équestre, bike park, circuit VTT et randonnées).

Je soussigné(e) demande la fermeture immédiate de la carrière Lieutaud sa réhabilitation paysagère et sa rétrocession au Conservatoire du Littoral pour renforcer notre volonté d'un véritable Poumon vert pour les habitants des quartiers Nord et de tout Marseille.

NOM:.....

PRENOM:.....

Adresse personnelle:.....

Signature:.....

**Document à déposer avant le 20 décembre 2017 en Mairie de secteur 15/16
ou envoyer par mail à pref-cp-lafargelieutaud@bouches-du-rhone.gouv.fr**